



HAL
open science

Licence Information et communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information et communication. 2012, Université de Lorraine. hceres-02036723

HAL Id: hceres-02036723

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036723v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Information et communication

de l'Université de la Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Information-Communication

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004683

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Nancy et Metz.

- Délocalisation(s): /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Information-Communication* de l'Université de Lorraine (UDL) est une restructuration opérée à partir des deux mentions des universités de Metz et de Nancy. Dans une démarche d'harmonisation, de coordination et d'amélioration, elle se donne pour vocation de former des diplômés capables de s'insérer dans les métiers de l'information et de la communication au sens large, aussi bien que de poursuivre en master du même domaine à l'UDL ou dans des masters d'autres universités.

A cette fin, la licence offre quatre parcours à partir de la troisième année (L3): *Communication des organisations, Création numérique, Documentation et Journalisme*.

La mention se veut complémentaire des offres de formation en Diplôme universitaire de technologie (DUT) et en licences professionnelles de la région, ainsi que des autres offres de formation en information-communication des universités voisines. L'implantation sur les deux sites répond à un besoin de proximité géographique à ce stade des études.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Information-Communication* est construite comme une formation progressive qui s'efforce d'associer au fil des trois années (L1 à L3) l'acquisition de connaissances fondamentales, de connaissances disciplinaires et de compétences transversales. Elle favorise nettement, par les quatre parcours offerts en L3 (*Communication des organisations*, *Création numérique*, *Documentation* et *Journalisme*), l'orientation des étudiants vers les masters du même domaine proposés à l'UDL. La réorientation en troisième année vers des licences professionnelles est cependant possible. La licence ouvre aussi vers la recherche d'emploi. L'ensemble, qui marque un progrès en qualité, est globalement cohérent avec les attentes usuelles à ce niveau de formation. On doit noter l'offre de quatre langues vivantes pendant les trois années. Pour autant, la répartition entre cours magistraux et travaux dirigés ou l'attribution de certains coefficients mériteraient d'être reconsidérée pour quelques enseignements.

L'équipe pédagogique propose un dispositif d'aide à la réussite qui s'appuie sur des enseignements de mise à niveau à l'entrée, soit en L1 pour les bacheliers, soit en L3 pour les étudiants issus de DUT. De même, elle respecte les choix de l'UDL en matière d'adaptation des enseignements aux situations particulières (formation continue, étudiants présentant des contraintes) et s'efforce d'apporter aux étudiants l'information nécessaire à leur orientation. Dans le domaine de la professionnalisation, une marge de progression semble possible, en renforçant l'apprentissage des logiciels professionnels et en accordant plus de place aux stages. La mobilité internationale reste faible et, malgré la signature d'accords, les ambitions semblent mesurées sur ce point.

L'équipe de la mention paraît concentrer ses efforts sur l'aide à l'orientation vers les masters ou licences professionnelles selon un dispositif cohérent à partir du troisième semestre, incluant des parcours définis et une démarche de projets personnels qui engage le dialogue avec les enseignants. Elle intègre des professionnels extérieurs qui contribuent à la compréhension des enjeux et aux choix.

Sans méconnaître la démarche entreprise afin d'éviter une orientation mal informée des bacheliers vers la mention, on ne saurait trop inviter l'équipe pédagogique à faire le même effort de suivi en direction des étudiants qui cherchent une insertion professionnelle à la fin de la licence ou qui sortent sans diplôme, dans la perspective d'une réduction du taux d'échec. Un travail plus soutenu de valorisation du diplôme en direction des professionnels, qui n'attendent pas nécessairement des diplômés de master, aiderait sans doute à l'insertion. La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) demanderait aussi à être revue, en cohérence avec cette démarche d'ensemble.

Si tous les chiffres ne concordent pas, il semble que la mention sera portée par une équipe pédagogique nombreuse, avec une coordination entre les sites. Les extérieurs professionnels participent à la formation, même s'ils assument une faible part des enseignements. Le soutien administratif pourrait être renforcé, en termes de secrétariat par exemple. L'équipe paraît avoir pris en compte dans sa restructuration les demandes antérieures de l'AERES et les évaluations des étudiants. Le dossier de présentation de la mention reste cependant lacunaire sur plusieurs points, notamment ceux relatifs au pilotage du diplôme.

- Points forts :

- Une réelle amélioration du dispositif de formation, en cohérence avec les attentes des étudiants et les recommandations de l'AERES, et ce dans le contexte difficile de l'articulation et l'harmonisation d'une licence bi-site.
- La création de quatre parcours de professionnalisation en L3.
- L'offre de quatre langues vivantes pendant les trois années.
- Une mise à niveau à l'entrée de la L1 et une mise à niveau sur les fondamentaux au premier semestre de la L3 pour les 25 % d'étudiants titulaires d'un DUT.

- Points faibles :

- Le manque de suivi des étudiants qui ne poursuivent pas en master, qu'ils aient ou non réussi leur troisième année.
- Plus généralement, ce qui s'éloigne de la mission traditionnelle de « formation » donne l'impression d'une moindre maîtrise.
- L'absence de travaux dirigés pour des cours tels que la « connaissance des organisations », la « découverte des médias », la « découverte des parcours de professionnalisation », la « découverte d'Internet » qui sont tous quatre uniquement délivrés en cours magistraux, ce qui surprend pour de telles matières.



- L'absence d'enseignement d'ouverture au troisième semestre, alors que tous les autres semestres en bénéficient.
- Une réussite en licence peu élevée.

Recommandations pour l'établissement

La formation, telle qu'elle est proposée dans le dossier, est justifiée. Elle répond à des besoins locaux dans une large mesure et manifeste une prise en compte d'évolutions nécessaires.

Toutefois, il serait sans doute utile, afin que la mention remplisse l'ensemble des missions attendues, de consacrer davantage d'attention aux étudiants qui ne poursuivent pas en master. Des efforts de valorisation de la mention en direction du monde professionnel du bassin d'emploi pourraient renforcer l'attractivité des diplômés. Un meilleur suivi de l'insertion et de ses difficultés, sans négliger le contexte économique général, favoriserait l'information et l'accompagnement des étudiants vers la recherche d'emploi ou la réorientation. Dans cet esprit, la fiche RNCP pourrait resserrer la liste des fonctions qui sont ouvertes à ces diplômés pour plus de clarté chez les professionnels et les étudiants.

Enfin, la place du stage pourrait être renforcée, par exemple en introduisant un stage sur une base volontaire en L2 pour les étudiants qui envisageraient une réorientation, ou en prolongeant la durée du stage de L3.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)

<u>METZ</u>	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	228	248	198	236	257
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	76	65	74	52	85
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	117	92	90	78	73
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	19 %	10 %	33 %	18 %	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	22 %	29 %	27 %	27 %	33 %
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	25 %	30 %	29 %	33 %	53 %
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	10 %	10 %	10 %	10 %	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	44 %	39 %	43 %	49 %	
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)	11 %	9 %	6 %	7 %	
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	88 %	79 %	95 %	51 %	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)	8 %	19 %	5 %		

	L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	492 h	504 h	504 h
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	2 %	16 %	35 %
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	13	18	8
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	632	689	323
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	89	288	231

NANCY

	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre d'inscrits en Licence 1ère année	536	468	433	475	485
Nombre d'inscrits en Licence 2ème année	241	199	166	190	207
Nombre d'inscrits en Licence 3ème année	183	166	147	123	159
	2006	2007	2008	2009	
Nombre d'inscrits en L2	241	199	166	190	
Nombre d'inscrits sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	61	47	48	38	
Taux d'inscrits sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	25,31 %	23,62 %	28,92 %	20,00 %	
	2006	2007	2008	2009	
Nombre d'inscrits en L3	183	166	147	123	
Nombre d'inscrits entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	37	50	34	45	
Taux d'inscrits entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	20,22 %	30,12 %	23,13 %	36,59 %	
	2006	2007	2008	2009	
Taux de réussite en L1	73,46 %	71,02 %	75,38 %	76,62 %	
Taux d'absentéisme en L1	60,19 %	62,15 %	53,94 %	57,59 %	
	2006	2007	2008	2009	
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	60,98 %	45,95 %	52,69 %	69,05 %	
Taux d'insertion professionnelle	60,00 %	68,18 %	61,54 %	50,00 %	
	2006	2007	2008	2009	
Année de l'inscription en L1	2004	2005	2006	2007	
Nombre de néobachelier	266	281	271	220	
Nombre de néobachelier ayant obtenu une licence en 3 ans	72	68	73	41	
Taux de réussite en 3 ans	27,07 %	24,20 %	26,94 %	18,64 %	
	2006	2007	2008	2009	
Année de l'inscription en L1	2002	2003	2004	2005	
Nombre de néobachelier	357	372	266	281	
Nombre de néobachelier ayant obtenu une licence en 5 ans	nd	107	91	77	
Taux de réussite en 5 ans	nd	28,76 %	34,21 %	27,40 %	



	L1 en 2010- 2011	L2 en 2010- 2011	L3 en 2010- 2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	486	488	400- 410
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	37 %	31 %	10-55 %
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	13	13	14
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	1254	948	714
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	328	208	312



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Information-Communication

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004683

Nous remercions le ou les expert(s) d'avoir lu attentivement le dossier sur laquelle ils ont eu à se prononcer. Mais nous regrettons qu'ils n'aient pas apprécié à sa juste mesure l'effort consenti par l'équipe pédagogique pour le mettre au point. En effet, la formation que nous soumettons à appréciation est le résultat d'un accord entre deux équipes pédagogiques, implantées sur deux sites. Dans le cadre de la construction de l'Université de Lorraine, pendant des mois, il a fallu faire en sorte que des équilibres se constituent et que des pratiques différentes d'enseignement s'harmonisent. Donner des informations sur certains aspects tels les résultats et/ou le devenir des étudiants étant difficile voire impossible car, rappelons-le, cette formation n'existait pas jusque-là sous la forme que nous lui avons donnée. Ainsi les critères appliqués pour l'évaluation du dossier nous apparaissent-ils plus correspondre à des filières dont on reconduirait l'organisation qu'à un parcours totalement nouveau et inédit dans le contexte universitaire lorrain.

Nous avons regroupé nos réponses aux experts autour de trois grands thèmes.

1. Le renforcement de la professionnalisation

1.1. Apprentissage de logiciels professionnels

L'apprentissage des logiciels professionnels s'opère de deux manières :

- dans le cadre du tronc commun, tous les étudiants acquièrent la maîtrise des logiciels incontournables dans des métiers de l'information-communication (bureautique, mise en page, recherche d'information et gestion des données numériques...). Ces compétences fondamentales sont renforcées dans les parcours de professionnalisation par des outils spécifiques permettant d'apporter les réponses adéquates aux configurations de chacun des secteurs d'activité (communication des organisations, journalisme, création numérique et documentation) ;
- de plus, cet apprentissage fait l'objet d'un renforcement, par la pratique, dans les travaux demandés aux étudiants dans les TD qui les obligent à mobiliser ces outils. Des salles équipées sont mises à la disposition des étudiants en libre accès pour leurs réalisations. L'appui sur une plateforme de cours en ligne permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances au besoin ;

Par conséquent, l'utilisation effective des logiciels professionnels par les étudiants va bien au-delà du volume horaire indiqué dans les maquettes, dans la mesure où des travaux de nature diverse leur sont demandés régulièrement et les obligent à une pratique contextualisée.

En outre, les logiciels professionnels évoluent très vite et nous cherchons également à développer chez nos étudiants des compétences d'adaptation et d'auto-formation.

1.2. Place plus importante accordée aux stages

Les stages doivent être gérés avec discernement car leur multiplication peut conduire à des effets pervers sur l'insertion professionnelle des futurs diplômés, ces derniers pouvant se voir refuser un emploi du fait de la présence de stagiaires.

Conformément aux recommandations de l'AERES, l'équipe de formation examine la possibilité d'un stage obligatoire en L2.

En licence troisième année, les étudiants effectuent un stage obligatoire de 6 semaines et peuvent, s'ils le désirent, réaliser un stage non obligatoire jusqu'à fin juillet.

En revanche, l'équipe pédagogique ne souhaite pas augmenter la durée du stage obligatoire en L3. Au-delà des 8 semaines, une gratification est en effet légalement obligatoire et l'expérience a montré (en 2011 et 2012 sur le site nancéien) qu'il était extrêmement difficile d'obtenir plus d'une centaine de stages gratifiés à un niveau L3. Les étudiants qui ne parviennent pas à trouver une entreprise acceptant la gratification légalement obligatoire sont dès lors placés en situation d'échec. Ils ne peuvent valider leur UE stage et, par voie de conséquence, leur année.

En outre, nous avons délibérément placé le stage au milieu de l'année universitaire de L3 de manière à ce que les étudiants puissent tirer le maximum de bénéfices de leur expérience en milieu professionnel grâce aux analyses qu'ils pourront mener au cours du second semestre. Libérer 8 semaines de stage durant l'année universitaire semble difficile, au risque de surcharger largement les semaines d'enseignement pour les étudiants (dont beaucoup travaillent pour financer leurs études).

L'articulation entre stage obligatoire de 6 semaines en L3 et stages non obligatoires encadrés du L1 au L3 semble donc plus opérante par rapport au flux étudiant qui est le nôtre au tissu entrepreneurial lorrain dans les secteurs de l'information-communication et à la dimension pédagogique du stage.

1.3. Professionnels extérieurs assurent un part faible des enseignements

Les professionnels occupent une place grandissante dans ce cycle car la professionnalisation s'opère à partir du L2. Les chiffres annoncés de 12 % en L2 et de 25 % en L3 se fondent sur les enseignements strictement techniques. Or, la répartition des cours entre enseignants-chercheurs/professionnels et chargés de cours, fait apparaître la présence de vacataires professionnels et de PAST (professionnels à mi-temps) plus importante. Ils assureront des enseignements moins techniques, plus méthodologiques dans lesquels les pratiques professionnelles font l'objet d'une réflexivité et d'une conceptualisation.

2. Insertion des étudiants

2.1. Suivi des étudiants qui arrêtent en licence

Afin de contribuer au suivi des étudiants ayant quitté la Licence et de nos diplômés, l'équipe pédagogique s'appuiera sur :

- L'Observatoire de la vie étudiante et l'insertion professionnelle ;

Mis en œuvre par l'Université de Lorraine, il assure un suivi statistique du devenir étudiants plusieurs années après leur départ. Ces données chiffrées, dont le recueil fera l'objet d'une harmonisation entre les sites de Nancy et Metz, constituera un outil d'appréciation des taux d'échec, de poursuite d'étude et d'insertion professionnelle. Il permettra d'identifier des marges de progression et l'adéquation entre nos formations et les emplois effectivement occupés dans un contexte économique particulièrement difficile. La fiabilité des données récoltées par l'Observatoire pourra de plus être renforcée par un lien plus fréquent avec les responsables de diplôme. En effet, ceux-ci sont les premiers informés, directement par les diplômés, des recherches d'emplois fructueuses, des changements de poste ou des difficultés d'insertion professionnelle ;

- L'optimisation de nos relations avec le monde professionnel

Les relations entre l'Université et l'entreprise existent déjà à l'occasion des stages, des projets, ou des enseignements assurés par des professionnels. Elles sont autant d'occasion de parler des diplômés, d'en assurer la valorisation et de veiller à ce que nos partenaires professionnels perçoivent les qualités de nos étudiants et contribuent à leur formation.

La nouvelle offre de formation va permettre d'accroître la visibilité du secteur de l'information-communication en Lorraine. Une politique de communication en direction des professionnels de la région sera

menée de façon à rendre lisible et claire notre offre de formation. Nous veillerons particulièrement à faire connaître les compétences des étudiants au terme de chacune des années de la Licence et à mutualiser les informations pour les offres de stage et d'emploi, en utilisant les outils *ad hoc* qui sont en préparation au niveau de l'Université.

2.2. Revoir fiche RNCP en resserrant la liste des fonctions ouvertes

Nous avons revu la fiche RNCP pour préciser les fonctions auxquelles forme la Licence ; elles sont en lien avec les 4 parcours de formation. Néanmoins, nous ne pouvons pas les limiter car leurs appellations, encore peu stabilisées, sont nombreuses même si elles recouvrent parfois une même réalité.

2.3. Les sortants sans diplôme (viser réduction du taux d'échec)

Le taux d'échec doit être analysé à deux niveaux :

- en L1, le taux d'échec important tente d'être réduit par plusieurs actions d'orientation et d'aide à la réussite des étudiants pour lesquels il y a souvent un fossé entre leurs attendus et leurs méthodes de travail au lycée et à l'université. Un certain nombre d'unités d'enseignement ont été conçues à cette fin. L'ensemble des enseignements méthodologiques et d'ouverture destinés à la réussite des étudiants (UEO 11, UEO 21, UFT 10, UFT 20), ainsi que les stages de réorientation en L1 (cf. supra), visent cette réduction du taux d'échec en première année de Licence qui, soulignons-le, est un phénomène national, non réductible à un secteur de la formation. L'université ne choisit pas ses étudiants. Elle forme toutes les personnes qui se présentent à elle au sortir du lycée, même si leur niveau leur rend difficile l'accès à des études universitaires.

De plus, l'équipe pédagogique tient à réaffirmer les exigences qui sont les siennes. Le taux d'échec pourrait être aisément réduit par des attendus plus faibles ou une notation moins rigoureuse. Nous nous y refusons car ces facilités compromettraient grandement l'insertion professionnelle de nos étudiants à l'issue de la Licence ;

- en L3 : le taux d'échec relevé par les experts de l'AERES est principalement lié au taux élevé des échecs en L1. Au contraire, les résultats en L2 et L3 font apparaître un taux de réussite, à Nancy comme à Metz, qui se situe entre 75 et 80 %.

2.4. Tous les chiffres ne concordent pas.

Les données chiffrées de Metz et Nancy sont difficilement comparables pour deux raisons. D'abord, elles n'ont pas été établies sur les mêmes critères. De plus, dans la mesure où les diplômes étaient différents - une licence disciplinaire en information-communication à Metz du L1 au L3 et une licence pluridisciplinaire lettres/communication à Nancy avec une présence de la communication réduite au L3 dans deux parcours « Connaissance des métiers de l'information » et « Communication d'entreprise et d'organisation » - il est préférable d'examiner les chiffres par site.

La constitution d'une offre de formation bi-sites en Licence permettra d'harmoniser les critères de récolte des données entre Metz et Nancy et d'effectuer une analyse de résultats véritablement comparables.

2.5. « ce qui s'éloigne de la mission traditionnelle de "formation" donne l'impression d'une moindre maîtrise »

Si la lecture du dossier d'habilitation a pu donner cette impression, nous le regrettons car l'équipe pédagogique est pleinement investie dans le suivi des étudiants et leur insertion professionnelle en dépit d'un taux d'encadrement faible. Elle ne ménage pas ses efforts pour mettre en place des dispositifs d'échanges dédiés (espaces dédiés aux stages et à l'insertion professionnelle dans les plateformes de cours en ligne par exemple) et pour effectuer un suivi souvent individualisé des étudiants, pourtant nombreux, au prix d'une surcharge de travail bien réelle en présentiel, et en ligne, avec le traitement quotidien d'un nombre croissant de courriels d'étudiants. Cet investissement ne se borne pas aux missions traditionnelles de formation en cours magistral et en travaux dirigés. Il comprend :

- un accompagnement des étudiants dans la formalisation et la mise en œuvre de leur projet professionnel renforcé dans la nouvelle maquette (cours de PPP en UFT 20, UFT 40 et préparation au stage UFD 54 dans lesquels les étudiants sont guidés dans la réalisation de leur curriculum vitae, leur lettre de motivation, leur recherche de stage...);

- une présence auprès des étudiants en difficulté lors de permanences et de rendez-vous personnels ;
- la mise en place d'une dynamique collective *via* les dispositifs numériques d'échange associés à la plateforme de cours en ligne ;
- un travail de partenariat constant entre l'université et les professionnels des secteurs de l'information et de la communication (voir *supra*) ;
- une valorisation régulière des diplômes dans espaces de présentation de l'offre de formation (salons, portes ouvertes, animation de journées dans les lycées...) qui sera renforcée par une communication ciblée de notre nouvelle offre de formation (lycéens, étudiants, entreprise...). Notons que le volet numérique de cette communication, qui sera mis en ligne en septembre 2012, a été construit en collaboration entre l'équipe pédagogique et l'association des étudiants en information-communication de l'Université qui ont souhaité s'investir dans la valorisation de leur diplôme.
- enfin, les enseignants-chercheurs assument de nombreuses tâches administratives, dans l'intérêt des étudiants et de la formation, du fait du sous-encadrement en personnel administratif.

Le pilotage de la formation dans l'ensemble de ses composantes (difficultés et insertion des étudiants, constitution et animation d'un réseau professionnel, valorisation du diplôme, gestion administrative...) est donc pleinement maîtrisé. Que cette remarque de l'AERES soit entendue par l'établissement et soit une opportunité pour conserver nos postes, voire étoffer l'équipe grâce à de nouveaux recrutements.

3. Organisation pédagogique de la formation

3.1. « L'absence d'enseignement d'ouverture au troisième semestre, alors que tous les autres semestres en bénéficient »

Pour des raisons organisationnelles, il y a en effet un déséquilibre entre le S3 et le S4. Il y n'a aucune UE d'ouverture en S3 mais deux UE en S4. En effet, il y a une UE libre en S4 et nous avons souhaité ne commencer le parcours transversal qu'en S4 (faute d'un taux d'encadrement en enseignants-chercheurs suffisant).

En outre, les logiques de professionnalisation des cursus obligent, à un moment, à centrer l'essentiel de l'offre de formation sur la discipline. Maintenir une logique d'enseignements d'ouverture sur tous les semestres (forcément à la place d'heures d'enseignements disciplinaires et professionnels) nous semble être une fragilisation de la raison d'être de nos cursus.

3.2. Répartition CM/TD devrait être parfois revue

Si l'équilibre CM/TD n'est pas toujours présent au niveau des UE, il est envisagé au niveau des semestres. La répartition des enseignements en UE fondamentales transversales (majorité de travaux dirigés) et en UE d'ouverture (en CM, car offertes à un grand nombre d'étudiants) impose un certain nombre de contraintes en L1 et L2.

3.3. Absence de TD

- Pour « connaissance des organisations »

Du point de vue pédagogique, il a paru important de donner un certain nombre de pré-requis aux étudiants sous la forme de cours magistraux qui fourniront des concepts et des méthodes pour aborder ensuite des études de cas, développer des projets.

Dans ces UE d'« ouverture », ou de « découverte », il s'agit d'une première approche qui ne justifie pas un couple CM/TD. Par ailleurs, les volumes horaires sont contraints pour des raisons budgétaires et de sous-encadrement par les titulaires.

- « découverte des médias »

Il s'agit de l'UEO 22 : UE d'ouverture, offerte aux étudiants de deux collegiums, donc potentiellement suivie par un grand nombre d'étudiants. Envisager des travaux dirigés serait problématique d'un point de vue

organisationnel (recrutement d'enseignants, occupation des salles, coût important).

- « découverte des parcours de professionnalisation »

Il s'agit là, dès le L2, d'aider les étudiants à cerner les différents champs professionnels liés aux 4 parcours proposés en L3. Ces enseignements qui présentent les différents métiers et fournissent les premiers concepts et méthodologies professionnelles semblent pouvoir s'adapter à des cours magistraux qui, bien entendu, laisseront la place aux questions et interventions des étudiants.

- « découverte d'internet »

Cette UE étant offerte dans le cadre des parcours transversaux, elle présente notamment les métiers possibles et elle est susceptible d'accueillir un nombre d'étudiants importants car elle sera ouverte également à d'autres mentions que la nôtre.

3.4. Mobilité internationale reste faible (« ambitions mesurées »)

Plutôt que développer trop vite trop de partenariats qui se révéleraient inadaptés et n'aurait pour intérêt qu'un effet d'affichage, nous préférons privilégier des échanges réellement pertinents et pérennes que nous nous employons néanmoins à multiplier.

Nous encourageons également nos étudiants à réaliser des stages à l'étranger et les accompagnons individuellement dans leurs projets Erasmus et Crepuq.

Pour conclure cette réponse, nous tenons à souligner que la construction de l'offre de Licence a été élaborée en cohérence avec l'offre en Master, puisqu'à des degrés divers, ce sont les mêmes enseignants-chercheurs qui les ont conçues en cherchant à mettre en place une réelle progression, à la fois du point de vue conceptuel et professionnel pour les étudiants.